



# PROJET D'ÉVALUATION POUR LE CYCLE TERMINAL

Lycée français international de Kyoto, juin 2023

# PREAMBULE

Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des **épreuves terminales** qui représentent **60% de sa note globale**, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un **contrôle continu** qui représente **40% de sa note globale** (cf. Annexes).

Le **projet d'évaluation** établi par l'établissement précise **les modalités d'organisation de ce contrôle continu**. Ce projet est **porté à la connaissance de l'élève et de sa famille**. Il précise notamment le cas des situations d'absence de l'élève.

Les matières concernées par le contrôle continu sont les suivantes :

- Enseignement de spécialité arrêté en fin de classe de première,
- Histoire-Géographie,
- Langue vivante A,
- Langue vivante B,
- Enseignement scientifique,
- Éducation physique et sportive,
- Enseignement moral et civique.

Les notes retenues pour le baccalauréat dans ces enseignements sont les **moyennes annuelles** du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés (classes de première et terminale).

# LES TYPES D'ÉVALUATION

Durant le cycle terminal (années de première et de terminale) et dans la phase de contrôle continu, l'élève peut être confronté à différents types d'évaluation, écrite ou orale en vue de l'obtention du diplôme :

- L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE a pour objet de connaître le niveau de maîtrise des connaissances, des compétences, des capacités des élèves, en **début d'année scolaire** ou en **début d'une nouvelle séquence** d'apprentissage ; elle peut faire l'objet d'une note indicative mais qui n'a pas vocation à entrer dans la moyenne de l'élève.
- L'ÉVALUATION FORMATIVE prend sa place **en cours d'apprentissage**. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.
- L'ÉVALUATION SOMMATIVE atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe **au terme d'un temps d'apprentissage** spécifique.

## GESTION DES NOTES ET CALCUL DE LA MOYENNE

### Suivi des notes via le logiciel Pronote

La communication des notes s'effectuera sur **Pronote** de manière régulière. Elle devra permettre aux élèves de suivre leur progression.

### Calcul de la moyenne trimestrielle

Le calcul de la moyenne trimestrielle reposera sur un **nombre suffisant** de notes. Les notes pourront être coefficientées, selon l'importance de chaque évaluation.

Ainsi la moyenne trimestrielle se compose de deux parties :

- La moyenne des notes obtenues sous contrôle direct de l'enseignant (environ  $\frac{2}{3}$  de la moyenne trimestrielle) ;
- La moyenne des notes obtenues selon une ou des modalités d'évaluation différente (environ  $\frac{1}{3}$  de la moyenne trimestrielle).

Lorsque le nombre de notes n'est pas suffisant pour calculer une moyenne significative, notamment en raison de l'absence de l'élève pour motif jugé légitime ou valable, une épreuve ponctuelle sera organisée pour remplacer la note de contrôle continu.

### Livret scolaire et Parcoursup

Une **implication particulière** de l'élève sera valorisée à travers les **appréciations** portées le concernant sur différents documents (bulletins, Parcoursup, LSL).

Les compétences validées par enseignement sont celles qui figurent dans le **LSL**. Le niveau de maîtrise attribué est celui qui sera acquis par l'élève au fur et à mesure des évaluations de l'année.

### Cas particuliers : PAP/PAI/Inaptitude en EPS

En matière d'aménagements des évaluations pour les candidats qui doivent en bénéficier, il sera **tenu compte des consignes prévues dans les PAP, PAI et GEVASCO**.

Pour les devoirs communs, les candidats bénéficieront des aménagements prévus (1/3 temps ou autres).

Pour les devoirs surveillés en classe, il est conseillé, pour les élèves devant bénéficier d'un tiers temps, d'**alléger le sujet**.

Au cours de l'année, alors que le candidat est inscrit en contrôle en cours de formation, une inaptitude momentanée, partielle ou totale peut être prononcée par l'autorité médicale sur blessure ou maladie. Il revient alors à l'enseignant du groupe classe d'apprécier la situation pour :

- soit renvoyer le candidat à l'épreuve d'évaluation différée ;
- soit permettre une certification sur deux épreuves, pour le candidat dont l'inaptitude en cours d'année est attestée et qui ne peut, de ce fait, présenter la troisième épreuve physique de son ensemble certificatif. Dans ce cas, le candidat est noté sur la moyenne des deux notes ;
- soit permettre une certification sur une seule épreuve, pour le candidat dont l'inaptitude en cours d'année est attestée et qui ne peut, de ce fait, présenter deux autres épreuves physiques de son ensemble certificatif. Dans ce cas, le candidat est noté sur une seule note ;
- soit ne pas formuler de proposition de note s'il considère les éléments d'appréciation trop réduits et mentionner « dispensé de l'épreuve d'éducation physique et sportive ».

## ABSENCE ET FRAUDE

**Rappel du règlement intérieur : "Fréquentation et assiduité"**

*Les élèves accomplissent tous les travaux écrits et oraux demandés par les enseignants dans les temps prescrits et se soumettent aux modalités des contrôles qui sont organisés. La note moyenne de l'élève est calculée sur l'ensemble des devoirs programmés. [...] L'élève rattrape auprès de ses camarades le travail effectué pendant son absence et se tient informé des devoirs ou contrôles prévus. Devoirs surveillés : toute absence, justifiée ou non, à un devoir programmé peut entraîner l'obligation d'effectuer un travail défini par l'enseignant.*

### Prise en compte de l'absentéisme et représentativité de la moyenne

- **Dans chaque discipline** en fonction de ses propres spécificités, l'équipe de professeurs définit **les éléments de représentativité d'une moyenne**. Celle-ci s'apprécie en fonction d'une pluralité de notes, d'une diversité des situations d'évaluation en lien avec le programme d'enseignement officiel.  
Lorsque **l'absence d'un élève** est jugée par son professeur comme faisant **porter un risque à la représentativité** de sa moyenne, une **nouvelle évaluation** peut être spécifiquement organisée à son intention.
- Les moyennes arrêtées en **conseil de classe** sont des **moyennes représentatives**. Lorsque, **pour des raisons d'absence** de l'élève aux évaluations et à leur rattrapage, l'enseignant ne dispose que de **résultats partiels** pour établir une moyenne, le cas est discuté en conseil de classe qui peut décider **soit d'arrêter une moyenne** avec les éléments d'évaluation de l'enseignant, **soit de juger qu'il n'est pas possible de constituer une moyenne trimestrielle représentative**.  
Dans ce cas, la note « ABSENT » est portée au bulletin de l'élève pour la moyenne et la période considérée.
- **En fin d'année**, en raison d'un **nombre d'absences trop élevé**, une moyenne peut être considérée comme **non représentative** par l'enseignant de la discipline concernée.  
L'élève sera alors convoqué, en fin d'année, à **une épreuve ponctuelle sur un sujet issu de la Banque Nationale des Sujets**. La note à cette épreuve tiendra lieu de **note définitive pour le Baccalauréat** en lieu et place de la moyenne annuelle.

**NB:** Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette épreuve, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement, conformément au BOEN du 29 juillet 2021.  
L'absence répétée aux évaluations pourra également donner lieu à une sanction dans le cadre du registre des sanctions prévues au règlement intérieur.

## Gestion des cas de fraude

- En ce qui concerne les travaux organisés dans le cadre du contrôle continu, **toute tentative de fraude** - comme **la possession d'un téléphone** sur soi - ou **toute fraude avérée**, donne lieu à la rédaction d'un **Procès-Verbal** auquel on joindra tout élément attestant de la matérialité de la fraude.

**L'élève poursuit l'épreuve**, après que l'enseignant ou le surveillant responsable de la salle ait pris toutes les mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude, **sans interrompre la participation à l'évaluation du ou des élèves**, et saisi les pièces ou matériels permettant d'établir la réalité des faits.

- **La nullité ou non de l'épreuve** est établie **de façon collégiale** - par le professeur surveillant l'épreuve et un autre membre de l'équipe éducative, ainsi que le chef d'établissement. Cette commission peut notifier **une décision d'attribution** de la **note 0**, de **gel de la note** (au risque d'une perte de représentativité de la moyenne) ou d'un **rattrapage**. Par ailleurs et de manière distincte, **une sanction peut être prononcée**.

**L'élève est entendu par un personnel de direction** dans le respect du **principe du contradictoire** et est invité à porter par écrit ses observations à destination de la commission. **La commission rend un avis** sur la matérialité et l'intentionnalité.

## DISCIPLINE PAR DISCIPLINE

Notes (voir commentaire)

## Tronc commun

Discipline	Fréquence d'évaluation	Seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne trimestrielle	Modalités d'évaluations choisies et mises en œuvres
Langues vivantes	Environ 4 évaluations par semestre sur 3 compétences différentes (CE – CO – EE – EO).  Terminale: <b>Attestation de langues</b> Compréhension Orale CO (1h) : début février Compréhension Écrite CE + Expression Écrite EE (2h) : mi-avril Expression Orale EO (10 min prépa + 10 min passage) : mi-mai	3 notes au minimum	Évaluations ciblées sur une compétence langagière ou bien scénarisées afin d'évaluer plusieurs compétences (tâche finale).
HG EMC	2 évaluations au minimum par trimestre en HG. 1 évaluation au minimum par trimestre pour l'EMC.	2 pour l'HG 1 pour l'EMC	2 évaluations portant sur des sujets de type académique (Commentaire de documents, composition, croquis).
Enseignement scientifique	a minima, 1 sommative + 1 autre par trimestre	75% des sommatives de l'année	1 évaluation sommative par thème soit 4 à l'année + d'autres formes (DM, oraux, travail de groupe pour le PEN).
Enseignement mathématique (pour les élèves sans spé-maths à rattacher avec Ens	a minima, 1 sommative + 1 autre par trimestre	75% des sommatives de l'année	1 évaluation sommative par thème soit 4 à l'année + d'autres formes (DM, oraux).

Scientifique)			
EPS			

<b>Spécialité abandonnée</b>			
<b>Discipline</b>	<b>Fréquence d'évaluation</b>	<b>Seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne trimestrielle</b>	<b>Modalités d'évaluations choisies et mises en œuvres</b>
LLCER anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Les 5 activités langagières (expression écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction, compréhension écrite, compréhension orale) sont représentées au moins une fois chacune au cours de l'année ;</li> <li>. Au moins une évaluation par axe du programme ;</li> <li>. Au moins une évaluation par œuvre intégrale du programme ;</li> <li>. Au moins une évaluation intermédiaire (test de connaissances, devoir maison, exercice, tâche simple, portfolio thématique, etc.) par axe et par œuvre intégrale.</li> </ul>	. 3 notes par trimestre au minimum.	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Devoirs sur table : projets de fin de séquence, compréhensions orales et écrites, travaux de groupe, etc. ;</li> <li>. Devoirs maison : projets de fin de séquence, productions orales, travaux d'écriture, exercices individuels, etc. ;</li> <li>. Tests de connaissances et évaluations sommatives ;</li> <li>. Préparation aux épreuves du Bac et Bac blanc : écrit (synthèse, traduction) et oral ;</li> <li>. Évaluation du portfolio thématique de l'élève et de sa mise à jour.</li> </ul>
Arts plastiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Évaluation des connaissances (qcm, questionnaire)</li> <li>.Test écrit (analyse d'un corpus</li> </ul>	. 3 notes par trimestre au minimum.	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Préparation aux épreuves du Bac</li> <li>. Évaluation du portfolio</li> <li>. Devoirs sur table</li> </ul>



	d'oeuvres) + projet d'exposition .Évaluation du portfolio .Évaluation d'au moins une production plastique		. Devoirs maison . Tests de connaissances
Mathématiques	Minimum 1 évaluation tous les 2 chapitres (une quinzaine de chapitres par an)	. 3 notes par trimestre au minimum.	DS DM (pas nécessairement notés)
Physique-Chimie	. 6 évaluations sommatives à l'année (=2/trimestres) qui correspondent à des grands thèmes : T1 - Matière (en 3 sous-thèmes) ; T2 - Mouvement et interaction ; T3 - Energie ; T4 - Ondes et Signaux. . A minima, 6 évaluations autres (=2/trimestres) : TP / DM / exposé	. 75 % à l'année des évaluations sommatives. . 3 notes par trimestres minimum toutes évaluations confondues	. Chaque évaluation sommative (DST type Bac 2h) et précédée d'au moins une évaluation formative (DM et/ou TP et/ou exposé).
SVT	Au moins 1 Maîtrise des connaissances (Type Bac ex 1) et 1 analyse scientifique (Type Bac ex 2) par trimestre	3 notes par trimestre au minimum.	Au total, 3 devoirs type Bac précédés d'évaluations formatives (DM, Tests de connaissances)
SES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séquence "la coordination par le marché" (3 chapitres) : 2 évaluations a minima</li> <li>- Séquence "individus et société" (3 chapitres) : 2 évaluations a minima</li> <li>- Séquence "opinion publique et vote" (2 chapitres) : 1</li> </ul>	3 notes par trimestre au minimum.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DST de fin de chapitre - 1 à 2h</li> <li>- DST de préparation au bac en 2 parties (mobilisation des connaissances / raisonnement appuyé sur un dossier documentaire) portant a minima sur deux disciplines différentes (sciences économiques,</li> </ul>

	<p>évaluation a minima</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séquence "le financement de l'économie" (2 chapitres) : 1 évaluation a minima</li> <li>- Chapitre "risques et protection sociale" : 1 évaluation a minima</li> <li>- Chapitre "organisation des entreprises" : 1 évaluation a minima</li> </ul>		<p>sciences sociales, sciences politiques, regards croisés) - 2h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs maisons</li> <li>- Travaux de groupe</li> </ul>
HLP	<p>au moins six devoirs sur table dans l'année, trois évaluations par partie du programme dont une évaluation sommative conforme à l'épreuve rencontrée à l'écrit.</p>	<p>3 notes par trimestre minimum.</p>	<p>exercices divers et variés portant sur des documents ( textes, peintures, photographies, films et documentaires. Devoirs sur table en fin de séquence Préparation à la maison sur des projets, exposés. Tests de connaissance. Aptitude à analyser textes et sujets ( exercices ciblés).</p>
HGGSP	<p>Fréquence : 6 devoirs sur table type BAC dans l'année (1 minimum pour chaque chapitre du programme). Éventuellement, d'autres devoirs pourront prendre une autre forme (tests de connaissances, exposés, projets etc.)</p>	<p>3 notes par trimestre minimum.</p>	<p>Sujets type commentaire de documents, question problématisée (composition / dissertation), croquis ou bien des tests de connaissance.</p>

## ANNEXES

### Coefficients du contrôle continu au Baccalauréat général

Matière	Première	Terminale	Total
Histoire-géographie	3	3	6
Enseignement scientifique	3	3	6
LVA	3	3	6
LVB	3	3	6
EPS		6	6
EMC	1	1	2
Spécialité 1	8	-	8
Total			40

## Options

Les élèves en série générale pourront présenter 4 options maximum.

Une matière suivie 1 an sera de coefficient 2.

Une matière suivie 2 ans sera de coefficient 4.

La moyenne de chaque option est prise en compte, même si elle est inférieure à 10.

Matière	Première	Terminale	Total
Option 1	2	2	4
Option 2	2	2	4
Total			8

Source : Eduscol (mai 2023)